

Opposition gabonaise : gare à une overdose de meetings !

. L'heure et à l'action

Suite de la page 1

A près d'un mois de l'élection présidentielle, l'opposition politique gabonaise, sous la houlette de la fameuse « Union Sacrée pour la Patrie », que d'aucuns ont substitué au Front de l'Opposition pour l'Alternance, multiplie des déclarations et des meetings, sans qu'il n'en résulte quoi que ce soit de substantiel, de conséquent et de concret. Du coup, dans l'opinion, on s'en lasse, les populations qui aspirent à l'alternance et au changement ayant l'impression d'aller écouter la même rengaine, les mêmes refrains de disques rayés.

Quid de mots d'ordre précis s'accompagnant d'effets pour en finir avec le système des Bongo incarné, pour le moment, par Ali Bongo Ondimba ? Pas grand-chose à se mettre sous la dent en dehors de prendre à « témoin l'opinion nationale et internationale »

Et pourtant, de toute évidence, le processus électoral en cours ne se terminera pas à l'esplanade du complexe scolaire Nichoreret, ou sur une autre place privée ou publique de Libreville. Il s'achèvera, quoi qu'il en soit, dans les isolements et les urnes, le 27 août 2016 prochain. Ne pas l'intérioriser et se contenter de jérémiades, le ton grave et emphatique, et d'incantations du genre : « la décision prise par René Aboghe Ella de valider la candidature d'Ali Bongo Ondimba n'engage que sa personne », l'on est là en pleine politique fiction, loin des réalités gabonaises, avec une sous-estimation de la nature dictatoriale du régime du concerné, Ali Bongo Ondimba.

Cette décision, quoi que injustifiée et inique, engage l'ensemble des Gabonais, et plus particulièrement tous ceux qui aspirent à l'alternance et au changement. Elle enseigne et rappelle que quoi qu'on dise et qu'on fasse, l'élection présidentielle aura bel et bien lieu à la date fixée par la CENAP, ce conformément aux délais constitutionnels, et qu'il faut s'y préparer sans exclure

d'autres cas de figure permettant de venir à bout de la dictature d'Ali Bongo Ondimba. Et ce n'est guère la Cour Constitutionnelle qui l'empêcherait, elle qui s'est toujours comportée telle la Tour de Pise, dit le regretté André Mba Obame

Sauf donc à donner des garanties au peuple que tout va être fait pour faire partir Ali Bongo Ondimba, par la force, avant le 27 août 2016 prochain, il y a là une donnée qui paraît incontournable, il va falloir l'affronter aux urnes à la date sus-indiquée

Et lorsqu'on observe la brochette de personnalités se réclamant de la fameuse « Union sacrée pour la Patrie », auxquelles s'ajoutent un certain nombre de candidats déclarés à cette échéance électorale, il y a de quoi se convaincre que si toutes leurs énergies se concentraient sur ce prochain scrutin, avec élaboration de stratégies communes, telles qu'il en était question au moment de la création du Front, les jours d'Ali Bongo seraient comptés, tellement ce qui lui reste de passage en force, paraît étroit

Mais hélas, le paraître semble l'emporter sur l'essentiel, les formules toutes faites et stéréotypées prennent le dessus sur l'action de terrain. On bombe le torse et les muscles, sans se donner les moyens d'agir et l'opinion s'en dort avec des rêves pleins d'illusions

L'essentiel n'est-il donc pas aujourd'hui de se préparer à affronter Ali Bongo Ondimba dans les urnes, au lieu de démobiliser le peuple avec des stratégies stériles. Le désamour qui existe entre ce dernier et ce peuple, le discrédit qui accompagne son action à la tête de l'Etat pendant sept ans, la détermination d'une très large majorité de Gabonais à en découdre avec lui par les voies légales, certaines dispositions du code électoral permettant de contrer et de limiter la fraude ; tout ceci donne l'espoir d'une alternance par la voie démocratique

NKU'U le messager N° 464 du mardi 26 juillet au 1er août 2016